

# ATTAC EN LIGNES n°112



Bulletin de l'association Attac 63 ————— Janvier 2024

## DANS CE NUMÉRO

- % Edito
- % Loi Immigration
- % COP 28
- % Halte au massacre à Gaza
- % L'affaire Geneviève LEGAY
- % Retour sur les 25 ans d'ATTAC 63
- % Agenda des prochaines semaines



## EDITO

## EN 2024, TOUJOURS D'ATTAC !

**A** mie lectrice, ami lecteur, attaquienne, attaquien, vous l'aurez sans doute remarqué, depuis quelques temps votre *ATTAC EN LIGNES*, le bulletin d'Attac Puy-de-Dôme, évolue. Nous avons opté pour la couleur, qui rend la lecture plus agréable et permet d'illustrer nos articles avec des photos. Nous restons sur un format de 4 pages, mais pour vous apporter plus d'information, nous prévoyons de renforcer la régularité du bulletin avec cinq parutions par an (une tous les deux mois avec une pause en été).

Au niveau du contenu, nous nous efforcerons d'accorder plus de place à des réflexions de fond, en faisant le lien chaque fois que possible avec des actions ou initiatives locales, et toujours en gardant ce regard altermondialiste qui nous est propre, en décalage avec celui des médias dominants.

Nous espérons que vous prendrez toujours autant de plaisir à la lecture de votre *ATTAC EN LIGNES*, et vous invitons dès à présent, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation à Attac 63 (un coupon d'adhésion est inséré dans ce bulletin).

Nous vous adressons pour l'heure nos meilleurs vœux militants pour l'année 2024 qui sera, n'en doutons pas, riche de combats et de luttes sociales et environnementales.



Quelques évolutions de votre *ATTAC EN LIGNES*

## ERRATUM

**U** ne erreur s'est glissée dans la répartition des tâches au sein du Conseil d'Administration qui vous a été présentée dans le dernier bulletin. La composition du Bureau de l'association est la suivante :

- **Porte-parole** : Colette BOUDOU et Estelle SANOUS.
- **Secrétaire** : Geneviève BINET
- **Secrétaire adjointe** : Claudine SANNAJUST
- **Trésorière** : Françoise CORNET
- **Trésorière adjointe** : Annette CORPART

## PERMANENCES

**A** TTAC 63 tient des **PERMANENCES** ouvertes à toutes et tous, adhérent-e-s et sympathisant-e-s. Elles ont lieu :

- ❖ le **3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, de 18H à 19H** au local, avant le Conseil d'Administration.
- ❖ le **1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 18H à 18H30** au café-lecture *Les Augustes* (5 rue sous les Augustins à Clermont-Ferrand), juste avant l'atelier de décryptage de l'info que nous tenons chaque mois en ce lieu.

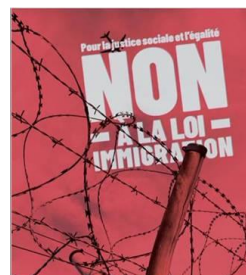
N'hésitez pas à passer nous voir !

## LOI DARMANIN : NOUVELLE OFFENSIVE ANTI-SOCIALE DU GOUVERNEMENT —

La loi « immigration », dite aussi « loi Darmanin » (officiellement loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration »), proposée par le gouvernement, durcie par la droite extrême et adoptée sous les applaudissements de l'extrême-droite, n'est pas seulement une loi raciste et xénophobe. En durcissant considérablement les conditions d'accès des étrangers aux prestations sociales, ses dispositions vont également plonger un peu plus dans la précarité les plus vulnérables.

Après la loi KASBARIAN-BERGE qui facilité les expulsions locatives ; après la réforme de l'assurance chômage qui réduit ou supprime les indemnités d'un nombre important de sans-emploi ; après la retraite à 64 ans qui

pèse d'abord sur les plus précaires et notamment les femmes ; après la réforme de l'enseignement professionnel qui vise avant tout les milieux populaires ; après l'arsenal de mesures répressives déployées contre les parents des jeunes délinquants... C'est une nouvelle offensive du gouvernement dans sa guerre aux pauvres.



**Attac 63 dénonce fermement ces nouvelles mesures anti-sociales et s'associe à tous les mouvements de protestation organisés dans le département.**

## CLIMAT : HYPOCRISIE A LA COP28

Mardi 13 décembre 2023, Dubaï. Tous les participants à la COP28 se félicitent de l'accord « historique » qui vient d'être adopté, et qui appelle à la sortie des énergies fossiles.



Enfin, presque tous. Refusant de participer au vote, l'Alliance des Petits États Insulaires (AOSIS) estime que « le changement de trajectoire dont nous avons besoin n'a pas été assuré ». Selon ces États,

le texte n'est pas assez contraignant. Et L'AOSIS de réclamer, dans son discours de clôture, des décisions

« qui répondent à l'ampleur de la crise climatique [et] aux attentes du monde à notre égard, et qui sont nécessaires pour assurer l'avenir des générations futures ».

On ne saurait que partager cette position. Seul petit problème : parmi les 39 États membres de L'AOSIS, figurent bon nombre de paradis fiscaux : Îles Samoa, Îles Marshall, Trinité-et-Tobago, Seychelles, Singapour, Bermudes, Vanuatu, etc...

Des États qui contribuent donc grandement, par l'évasion fiscale massive qu'ils permettent, à assécher les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses, indispensables à une lutte efficace contre le réchauffement climatique.

Schizophrénie, quand tu nous tiens...

## GAZA : HALTE AU MASSACRE

Depuis le mois d'octobre et les bombardements intenses de l'État israélien sur la bande de Gaza, de nombreuses actions de soutien au peuple palestinien ont été organisées. Attac 63 y a participé activement dans le département.

Nous faisons ainsi partie des plus de 30 organisations regroupées au sein du Collectif 63 pour une Paix juste et durable qui ont appelé régulièrement à manifester pour réclamer un cessez-le-feu immédiat, mais aussi des sanctions internationales contre l'État d'Israël, seules à même de pouvoir contraindre le gouvernement de Benjamin Netanyahu à stopper les massacres en cours.

Ces manifestations ont été au départ systématiquement interdites par la Préfecture, ce qui au passage est particulièrement inquiétant pour la liberté d'expression en France. Mais à force de persévérance, elles ont finalement pu avoir lieu. La dernière en date s'est tenue le samedi 20 janvier.

Attac Puy-de-Dôme a également consacré son atelier de décryptage de l'info aux Augustes, début janvier, à la



guerre dans la bande de Gaza. Nous avons pour l'occasion invité l'Agence France Palestine Solidarité (AFPS 63) pour faire un pont sur la situation. Une vingtaine de personnes étaient présentes pour débattre et échanger sur le sujet.

L'AFPS 63 était également l'invitée du *Grain de Son*, notre émission hebdomadaire, pour une série d'émissions consacrée à la Palestine que nous avons enregistrée début 2023, et dont nous avons rediffusé trois épisodes en décembre et janvier.

Bien d'autres actions ont eu lieu sans que nous en soyons organisateurs. Nous avons dans ce cas largement diffusé l'information. Ainsi de la projection le 16 janvier, au cinéma Le Rio, du documentaire YALLAH GAZA.

**23** mars 2019, Nice. Une image choc : une femme à terre, blessée, inanimée, enroulée dans le drapeau de la Paix, enjambée par des policiers entrain de charger.

Le contexte ? Nous sommes en pleine contestation des gilets jaunes, férocement réprimée. A Nice, ce jour-là, la manifestation est interdite sans justification. Une foule calme s'est réunie, bien décidée à contester cette interdiction. Pour disperser les manifestant-e-s, l'ordre est donné de charger.

Ainsi débute l'affaire Geneviève LEGAY, un drame humain terrible car elle en garde encore aujourd'hui de lourdes séquelles, mais

aussi un nouveau cas de violences policières avec, comme on le verra, mensonges au plus haut niveau de l'État !!

Car, pour le maire Christian ESTROSI, le procureur Jean-Michel PRETRE et Emmanuel MACRON, c'est un malheureux accident. Les forces de l'ordre ne sont pas responsables, il s'agit d'une bousculade par un journaliste ; ou du moins c'est ce qu'on essaiera de lui faire avouer sur son lit d'hôpital !

Il nous reste en mémoire ces mots choquants d'Emmanuel MACRON : « *Quand on est fragile, on ne se rend pas dans des lieux interdits* », lui souhaitant « *un prompt rétablissement, et peut-être une forme de sagesse* ». Circulez, il n'y a rien à voir !!!

Cela aurait pu en rester là, comme bien souvent... Mais c'était sans compter sur la combativité de Geneviève LEGAY, militante d'Attac, et sur la solidarité de tout-e-s les militant-e-s.

Il y a eu aussi le courage d'un lanceur d'alerte, Ludovic, agent administratif, choqué par les mensonges dont il est témoin, qui révèle à Mediapart l'existence d'un rapport de police rédigé le soir-même et qui reconnaît que Geneviève LEGAY a été bousculée par quelqu'un portant un bouclier. Cette révélation permet d'ouvrir l'instruction.

Il faut parler aussi de la ténacité de Pascale PASCARIELLO, journaliste à Mediapart, qui va démontrer méthodiquement tous les mensonges qui entourent cette affaire, et pointer toutes les irrégularités.

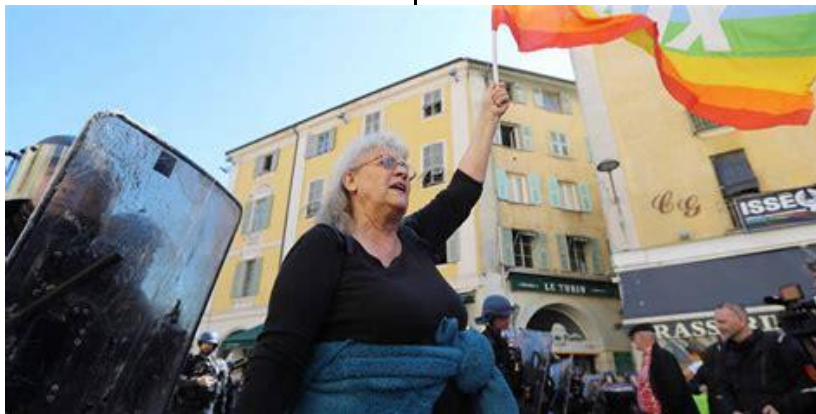
Et il y en a ! Elle révèle les rapports de gendarmerie stipulant qu'un escadron de gendarmerie a refusé de participer à la charge du capitaine SOUCHI, la jugeant disproportionnée, injustifiée devant une foule calme.

Elle dénonce le fait que l'enquête a été confiée par le procureur à la compagnie du commissaire SOUCHI.

Cela permettra en juillet 2019 de faire dépayser l'enquête à Lyon et de muter le procureur.

Malgré le rapport de l'IGPN qui qualifie la charge de disproportionnée, le commissaire SOUCHI est resté en poste et a même reçu en juin une médaille du service intérieur pour services exceptionnels. Il sera mis en examen en novembre 2020.

Le lanceur d'alerte, lui, a été victime d'une chasse aux sources, et a été mis à pied sans salaire alors qu'il n'avait fait que son devoir !



Mais c'est bien grâce à tous ces combats que le jeudi 11 janvier a pu s'ouvrir à Lyon, le procès des violences policières. Un procès historique car, cette fois, il ne s'agit pas de juger un simple exécutant, coupable d'une bavure. Non, c'est bien le donneur d'ordres, le commissaire SOUCHI qui a ordonné la charge injustifiée sur une foule pacifique, qui est sur le banc des accusés.

Il est jugé pour « *complicité par ordre de violence par personne dépositaire de l'autorité publique* » ayant « *entraîné une incapacité totale de travail supérieure à 8 jours* ».

Bien-sûr on peut regretter qu'il n'y ait qu'une seule personne dans le box des accusés, car il y a bien toute une chaîne de commandement. Mais c'est un début !

Le procureur de Lyon a considéré que la charge ordonnée par le commissaire SOUCHI « *n'était ni proportionnée ni nécessaire à la situation en cause et qu'elle était illégale* ».

Au cours du procès, Rabah SOUCHI s'est souvent retrouvé seul, désavoué par sa hiérarchie, et même par certains témoins pourtant cités par sa défense.

Attac a été entendue en tant que partie civile au tribunal, et a par ailleurs organisé un meeting de soutien et des tables rondes sur les violences policières avec de nombreux intervenants.

Le procès s'est terminé le 12 janvier. Une condamnation de 6 mois avec sursis a été requise par le procureur, le verdict sera rendu le 8 mars.

Cette affaire est aussi le symbole de la remise en cause du droit de manifester en France.

Ce qui nous a fait réagir en 1998 pour créer Attac est toujours d'actualité, les crises se succèdent, les combats se mènent, se gagnent aussi, mais les adversaires néolibéraux rebondissent toujours ! Si on a gagné la bataille des idées, si tout le monde sait maintenant qu'il y a des alternatives, on peine à voir cependant les changements.

Fêter les 25 ans était donc une nécessité, pour redire que nous étions toujours là, plus « déter » que jamais, dans ces luttes qui rassemblent toutes les générations...

Pour cet anniversaire, nous n'avons pas lésiné sur le mélange des genres. Nous avons pour l'occasion revisité la salle Chanteranne : le collectif Bassines Non Merci 63 avec ses grandes bannières a donné le ton, plutôt combatif, pas le moment de se reposer sur d'éventuels lauriers ! 25 panneaux résumaient, année après année, nos luttes, et le bonheur de retrouver des visages oubliés...

Grâce à la présence parmi nous d'Olivier PETITJEAN, le fondateur de l'Observatoire des Multinationales qui a coécrit avec Attac un petit livre détonnant (« *Super Profiteurs, le petit livre noir du CAC 40* »), nous avons pu commencer par du sérieux : un débat interactif, facilité par la distribution d'un Quiz, qui nous a permis d'en apprendre encore un peu plus sur toutes ces multinationales qui vivent au-dessus de nos moyens. Puis vint le traditionnel gâteau d'anniversaire des 25 ans

avec la photo, deux éléments incontournables qui feront encore rêver celles et ceux qui étaient là et entraîneront regrets chez les absent-e-s.

Puis sans transition, temps théâtral avec « *Flashback Attac* », l'idée étant de regarder un peu dans le rétro pour



mieux avancer, avec un patchwork de tous nos sketches : une parodie des politiques de privatisation du bien commun (ici les couleurs), une critique du rôle des lobbyistes auprès des commissaires européens, un procès d'Attac comme dans la vraie vie et du LORDON revisité, toujours bien

d'actualité !!

Puis, chorégraphie des Rosies, « *chant des déterminées* » sur l'air d'« *On est là* ». Un petit clin d'œil au 1<sup>er</sup> mai confiné de 2020 !

Toute la journée nous avons vu passer un public bien singulier, en fait le nôtre : des militant-e-s, des sympathisant-e-s aussi, les associations amies : Osez le féminisme, les Amis du temps des cerises, le collectif Justice et Vérité pour Wissam, l'Association France Palestine Solidarité, StopUrba 63, Puy-de-Dôme Nature Environnement.... Tous ceux et celles qui ne se sentent ni apaisés ni dissous !!

Enfin, repas partagé pour reprendre des forces avant le bal trad' endiablé, moment toujours convivial, intergénérationnel, avec le groupe Tourne-Lune.

Voilà, c'était les 25 ans d'Attac ! Et on est toujours là !!!

## AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES

### LA VIE INTERNE D'ATTAC 63

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **mercredi 21 février à 19h**, au siège.

PERMANENCES : le **3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 18h à 19h** au siège – le **1<sup>er</sup> jeudi du mois de 18h à 18h30** au café des Augustes.

### ATTAC 63 SUR LES ONDES

Tous les **jeudis de 12h à 12h30**, des militants d'ATTAC 63 présentent l'émission *LE GRAIN DE SON* sur Radio Arverne (100.2). Rediffusion les samedis de 13h à 13h30.

### ATTAC 63 AUX AUGUSTES

Chaque mois, ATTAC 63 convie le public au café-lecture « Les Augustes », 5 rue Sous-les-Augustins à Clermont, pour une discussion sur un sujet d'actualité plus

ou moins abordé ou déformé par les grands médias.

PROCHAINE SEANCE : **jeudi 1<sup>er</sup> février de 18h30 à 20h**. Le thème sera : « *GENEVIEVE LEGAY, UN MENSONGE D'ÉTAT* », et portera sur le procès des violences policières.

### PROJECTIONS DE FILMS

**Mercredi 24 janvier à 20h**, au Cinéma Le RIO, PROJECTION -DEBAT du film « *PAR LA FENETRE OU PAR LA PORTE* », sur le harcèlement à France Télécom-Orange. Organisé par Solidaires et Sud-PTT, en présence du réalisateur J-Pierre BLOC et d'Isabelle JARDILLIER, syndicaliste.

Toujours au Cinéma Le Rio, le **lundi 29 janvier à 20h**, PROJECTION- DEBAT du film « *NOUS N'AVONS PAS PEUR DES RUINES* », en partenariat avec Médiacoop et en présence du réalisateur Yannis YOULOUNTAS qui parlera de la résistance d'Exarcheia, quartier

anarchiste et rebelle d'Athènes.

### CONFÉRENCES-DÉBATS

**Jeudi 25 janvier à 19h30** à la Maison du Peuple, CONFERENCE DU DR CHRISTOPHE OBERLIN : « *GAZA, CHIRURGIE, GENOCIDES ET PERSPECTIVES* ». Ce chirurgien spécialisé dans la microchirurgie de la main fait des séjours réguliers à Gaza depuis 2001 pour opérer les victimes et former des chirurgiens à cette médecine de guerre. Il nous fait part de ses positions sur la question palestinienne.

**Jeudi 15 février à 20h** à la salle Georges Conchon, avec les Amis du Temps des Cerises : CONFERENCE D'ARIE ALIMI, au sujet des violences policières et autour de son livre « *L'ÉTAT HORS-LA-LOI* ».

**Jeudi 29 février à 20h**, salle Conchon, avec les Amis de l'Huma : « *LA DETTE A PERPETE* » avec Eric BOCQUET.